



Nombre de conseillers	55
En exercice	55
Présents	53
Votants par procuration	8
Absents	20
Total des votes	55

5.3

L'an deux mille vingt six, le vingt sept avril, à 19h00, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle, légalement convoqués par lettre individuelle en date du 21 avril 2026 se sont réunis, en session ordinaire sous la présidence de Mme Carole DE ANDRES

ÉLUS PRÉSENTS :

Mme DE ANDRES, M. LECHAPTOIS, M. BOUCHER, Mme DA SILVA, M. SCHLOSSER, Mme KERAUDRAN, M. LEROY, M. BOUET, Mme HURAY, M. LÉBOUCHER, M. BONVOISIN, M. TIHY, Mme DUONG, M. LAMY, M. CALMESNIL, M. FLAMBARD, M. MARIE, Mme DUTILLOY, M. RUEL, Mme GAUTIER, M. CANTELOUP, M. BURET, Mme MOUCHEL, M. TIMON, Mme MANSOIS, M. GENEY, Mme DAVY-COCHIN, M. CHEVREAU, Mme MONLON, M. AUBE, Mme ARSON, Mme OOSTERLINCK, M. VALLEE, M. MORDANT, M. ROBILLOT, M. GREAUME, M. DEZELLUS, Mme BREHIER, M. BARILLE, M. DROUET, M. SENINCK, M. VETEL, M. CHARPENTIER, M. SIMON, Mme MONTIER, M. MARICOT, M. HERVIEU, Mme TAILLOIS, M. FOUCOURT, M. BERTHOU, Mme GLEMOT, Mme MARIE, M. DE WULF

ÉLUS REPRÉSENTÉS PAR UN POUVOIR :

M. GIRARD A M. BERTHOU, M. HANGARD A MME DE ANDRES, MME QUERUEL A M. MARIE, M. DARMOIS A MME GAUTIER, MME TEMAGOULT A MME MOUCHEL, M. MAUVIEUX A MME ARSON, MME BOQUET A MME DUONG, MME BOURNISIEU A M. MARICOT

ÉLUS ABSENTS :

M. GIRARD, M. HANGARD, MME QUERUEL, M. DARMOIS, MME TEMAGOULT, M. MAUVIEUX, MME BOQUET, MME BOURNISIEU

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. MARICOT

N°DEL_0075_2026 Désignation de délégués au SIAEP du Lieuvin

Dans le cadre de ses compétences en matière d'eau potable, la Communauté de communes de Pont-Audemer Val de Risle est membre de plusieurs syndicats intercommunaux.

À ce titre, il appartient au Conseil communautaire de procéder à la désignation de ses représentants appelés à siéger au sein de ces structures, afin d'assurer la représentation de la collectivité et la continuité du service public.

Les syndicats concernés sont les suivants :

- le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable (SIAEP) du Lieuvin,
- le Syndicat d'Alimentation en Eau Potable (SAEP) de la Vallée de la Risle,
- le Syndicat d'eau du Roumois et du plateau du Neubourg (SERPN),
- le SAEP Risle et Plateaux.

Aussi et au regard de ce qui précède,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.5211-7, L.5211-8 et L.5214-16 ;

VU les statuts de la Communauté de communes de Pont-Audemer Val de Risle ;

VU les statuts des syndicats concernés ;

VU le renouvellement du Conseil communautaire ;

CONSIDÉRANT la nécessité de désigner les représentants de la Communauté de communes au sein des syndicats dont elle est membre ;

CONSIDÉRANT que ces représentants doivent être désignés par le Conseil communautaire ;

CONSIDÉRANT que la représentation au sein de ces syndicats permet d'assurer la gestion coordonnée des services d'eau potable;

CONSIDÉRANT qu'il convient de procéder à ces désignations dans les meilleurs délais afin d'assurer le bon fonctionnement des syndicats ;

Le Conseil Communautaire décide,

Après en avoir délibéré

A l'unanimité,

- **DE DESIGNER** comme représentants titulaires et suppléants :

Pour le SIAEP du Lieuvin :

COMMUNES	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
AUTHOU	Bastien DEVILLER	Michel CHAPELLE
CAMPIGNY	Michel LE RICQUE	Céline BETTENCOURT
CONDE SUR RISLE	Elodie VAUQUIER	Bastien VASTINE
FRENEUSE SUR RISLE	Eric BOUCACHARD	Lou KAROUI
LES PREAUX	Arnaud MORDANT	Sabrina TAILLOIS
SAINT PHILBERT SUR RISLE	Noëlle VIEVILLE	James DUVAL
SAINT SYMPHORIEN	Patrice ASCENZIO DE ESTEVE	Gilles MARTIN
SELLES	Arnaud DUVAL	Alexis LEBRETON
TOUTAINVILLE	David MARICOT	Alain BAZIRE
TOURVILLE/PONT AUDEMER	Jean Claude LANDRY	Charlotte GRANDJACQUES
TRIQUEVILLE	Davis RUTSCH	Daniel MORDANT

- **DE PRÉCISER** que les suppléants siègent en cas d'empêchement des titulaires, conformément aux statuts du syndicat.
- **D'AUTORISER** la Présidente à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tous documents afférents à ce dossier.

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le 30/04/2026

ID : 027-200065787-20260427-DEL_0075_2026-DE



Pont-Audemer, le 27 avril 2026

la Présidente

qui certifie que la présente délibération a été
adressée à la Préfecture de l'Eure

de Andres



Carole DE ANDRES